P. ex. logo / adresse de la commune

Lieu, date

**Nom de la commune : informations concernant le logiciel kiBon pour les écoles à journée continue**

Chers parents, chers représentants et représentantes légaux,

À partir du date, nous utiliserons le logiciel kiBon, géré par le canton de Berne, pour les inscriptions à l’école à journée continue. Vous pourrez ainsi inscrire **en ligne** votre enfant aux modules de l’école à journée continue (év. nom de l’école à journée continue) et transmettre de manière simplifiée les données relatives à vos revenus et à votre fortune.

kiBon présente les avantages suivants :

* le formulaire d’inscription est clairement structuré,
* grâce à vos identifiants, vous avez accès à vos données en tout temps et partout. Vous pouvez les corriger si nécessaire et contrôler les modifications,
* comme toutes vos données sont enregistrées, vous pouvez les récupérer l’année suivante et ne procéder alors qu’aux quelques modifications nécessaires,
* vous pouvez déposer directement les annexes requises dans kiBon (au format PDF ou photo),
* si vous demandez également un bon de garde, vous ne devez saisir qu’une fois les informations relatives à votre situation financière,
* autre (à adapter par la commune).

**Comment vous connecter à** [**http://www.kibon.ch/**](http://www.kibon.ch/) **?**

Outre une connexion Internet, vous avez besoin des éléments suivants :

* identifiants BE-login si disponibles (www.belogin.ch),
* taxation fiscale complète de l’année précédente ou autres documents concernant vos revenus et votre fortune,
* horaire de votre enfant / autre (à adapter par la commune).

Une fois tous les documents rassemblés, connectez-vous sur www.kiBon.ch. Si vous constatez qu’il vous manque des informations pendant que vous remplissez la demande, ce n’est pas un problème : vous pouvez enregistrer vos données et continuer plus tard.

En cas de questions concernant l’inscription à l’école à journée continue via kiBon, n’hésitez pas à prendre contact avec le service suivant :

Nom, adresse, n° de téléphone, adresse électronique, site Internet

**Vous ne souhaitez pas passer par kiBon pour inscrire votre enfant à l’école à journée continue ?**

Vous trouverez les documents et informations nécessaires sur notre site Internet (site Internet de la commune). Vous pouvez également vous les procurer auprès de l’administration communale (adresse)/du secrétariat de l’école (adresse)/autre service.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions d’agréer, chers parents, chers représentants et représentantes légaux, nos salutations les meilleures.